

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES RÉCLAMES 25 cent. 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 10 Mai

INFORMATIONS

LETTRÉ DU PAPE aux cardinaux français

Les journaux catholiques publient la lettre que le pape vient d'adresser aux archevêques de Toulouse, Alger, Rennes, Lyon, Reims et Paris, en réponse à leur adhésion à la dernière encyclique.

Léon XIII s'exprime ainsi dans cette lettre :

Nous avons adressé notre encyclique pour que tous se hâtent d'arrêter la France sur la pente qui la mène aux abîmes.

Un des moyens d'y arriver, est d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme, où, de fait, il existe. Ainsi fut accepté en France le premier empire, au lendemain d'une effroyable et sanglante anarchie ; ainsi furent acceptés les autres pouvoirs soit monarchiques, soit républicains qui se succédèrent jusqu'à nos jours.

Et la raison de cette acceptation, c'est que le bien commun de la société l'emporte sur tout autre intérêt ; car il est le principe créateur, il est l'élément conservateur de la société humaine ; d'où il suit que tout vrai citoyen doit le vouloir et le procurer à tout prix.

Or de cette nécessité d'assurer le bien commun dérive comme de sa source propre et immédiate la nécessité d'un pouvoir civil qui, s'orientant vers le but suprême, y dirige sagement et constamment les volontés multiples des sujets, groupés en faisceau dans sa main.

Lors donc que, dans une société, il existe un pouvoir constitué et mis à l'œuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit, pour cette raison, l'accepter tel qu'il est. C'est pour ces motifs et dans ce sens que nous avons dit aux catholiques français : Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous ; respectez-le ; soyez-lui soumis comme représentant le pouvoir venu de Dieu.

Mais il s'est trouvé des hommes appartenant à divers partis politiques, et même sincèrement catholiques, qui ne se sont pas exactement rendu compte de nos paroles. Elles étaient pourtant si simples et si claires qu'elle ne pouvaient don-

ner lieu, semblait-il, à de fausses interprétations.

Qu'on veuille bien y réfléchir, si le pouvoir politique est toujours de Dieu, il ne s'ensuit pas que la désignation divine affecte toujours et immédiatement les modes de transmission de ce pouvoir, ni les formes contingentes qu'il revêt, ni les personnes qui en sont le sujet. La variété même de ces modes dans les diverses nations montre à l'évidence le caractère humain de leur origine.

Il y a plus, les institutions humaines les mieux fondées en droit et établies dans des vues aussi salutaires qu'on le voudra, pour donner à la vie sociale une assiette plus stable et lui imprimer un plus puissant essor, ne conservent pas toujours leur vigueur conformément aux courtes prévisions de la sagesse de l'homme.

En politique plus qu'ailleurs, surviennent des changements inattendus. Des monarchies colossales s'écroulent et se démembrant, comme les antiques royautés d'Orient et de l'Empire romain ; les dynasties supplantent les dynasties ; comme celles des Carolingiens et des Capétiens en France ; aux formes politiques adoptées, d'autres formes se substituent, comme notre siècle en montre de nombreux exemples. Ces changements sont loin d'être toujours légitimes à l'origine ; il est même difficile qu'ils le soient.

Pourtant le criterium suprême du bien commun et de la tranquillité publique impose l'acceptation de ces nouveaux gouvernements établis en fait à la place des gouvernements antérieurs qui, en fait, ne sont plus. Ainsi se trouvent suspendues les règles ordinaires de la transmission des pouvoirs, et il peut se faire même qu'avec le temps, elles se trouvent abolies.

Plus loin le Pape dit :

On a prétendu qu'en enseignant ces doctrines, nous tenons envers la France une conduite autre que celle que nous suivons à l'égard de l'Italie ; de sorte que nous nous trouverions en contradictions avec nous-même. Et cependant il n'en est rien. Notre but, en disant aux catholiques français d'accepter le gouvernement constitué n'a été et n'est autre encore que la sauvegarde des intérêts religieux qui nous sont confiés.

Or, ce sont précisément ces intérêts religieux qui nous imposent, en Italie, le devoir de réclamer sans relâche la pleine liberté requise pour notre sublime fonction de chef visible de l'église catholique, préposé au gouvernement des âmes ; liberté qui n'existe pas, là où le vicaire de Jésus-Christ n'est pas chez lui, vrai souverain, indépendant de toute souveraineté humaine.

liche-marde ! soupira le cadet.

Une idée lumineuse vint à notre gascon.

— Ventre-saint-gris ! s'écria-t-il en contre-faisant le roi, je vous ordonne, capitaine, de me laisser passer.

A peine eût-il prononcé ces malencontreuses paroles que le reître se mit à jurer et à crier comme un possédé, en poussant des Donner et Der Teufel tellement vigoureux que toutes les portes en tremblèrent.

Gargantua se livrait consciencieusement au vacarme d'enfer recommandé par d'Aubigné, dans le cas où on contreferait la voix du roi.

L'infortuné cadet épouvanté par cet ourvari tudesque et craignant qu'il n'attirât tous les gens du château s'enfuit en se bouchant les oreilles par où il était venu, mais le reître le poursuivit dans tous les coins et recoins de l'anti-salle.

Eperdu, le malheureux Castaignac chercha une porte, en trouva une, tourna le bouton.

O bonheur ! elle n'était pas fermée à clef. Il se précipita dans l'appartement, repousse la porte derrière lui, au nez de Gargantua qui aussitôt cesse ses mugissements.

— La gongine, dit-il avec le plus grand flegme, il n'édre de churer et grier que dant qu'il se saufe... et che ne le vois plus... Mais ch'adendrai.

Notre Gascon, tout essoufflé et effaré, se jeta dans une enfilade de pièces et finit par tomber comme une bombe dans une ruelle parfumée où une dame en déshabillé d'apparence assez coquet disait son *In manus* à genou sur un prie-Dieu.

— Hé ! cadédis ! fit le cadet, me voici dans le Temple de Vénus... Ce doit être la dame de mes

Que conclure de là, sinon que la question qui nous concerne en Italie, elle aussi, est éminemment religieuse en tant que rattachée au principe fondamental de la liberté de l'Eglise ? Et c'est ainsi que, dans notre conduite à l'égard des diverses nations, nous ne cessons de faire converger tout au même but ; la religion, et par la religion le salut de la société, le bonheur des peuples.

La lettre se termine ainsi :

Nous comptons sur la continuation de votre empressement à seconder nos paternelles sollicitudes pour ce cher pays de France. Et dans cette assurance, comme gage de notre affection, nous vous donnons, notre très chers fils, à vous, à votre clergé et aux fidèles de vos diocèses, avec toute l'effusion de notre cœur, la bénédiction apostolique.

AU DAHOMEY

Le Ministre de Marine a reçu dimanche des dépêches du Dahomey.

Aux dernières nouvelles, les autorités militaires considèrent la sécurité de nos établissements comme assurée avec les renforts déjà arrivés.

L'armée de Behanzin reste toujours sur la défensive.

L'état sanitaire de nos établissements est excellent.

Behanzin a adressé au gouverneur et aux négociants de Porto-Novo une lettre dans laquelle il prétend que le traité de 1890 lui assure la possession de l'Onémé.

Il a attaqué la canonnière française parce qu'elle était venue déranger ses troupes. S'il avait eu des intentions hostiles, il aurait attaqué Porto-Novo.

Si les Français l'attaquent, il est prêt à les repousser avec 10,000, 20,000, 40,000 soldats sur chaque point.

Les autorités d'Abomey-Kalavy refusent de laisser continuer les transactions avec Kotonou.

Behanzin aurait ordonné à chaque habitant de fournir un soldat ou de l'argent.

Lisbonne, 7 mai.

Le roi du Dahomey a écrit une lettre au roi de Portugal, datée d'Abomey 16 janvier au sujet des anciens rapports entre le Portugal et le Dahomey.

Behanzin s'occupe des avantages qu'il y a pour l'Europe à éviter les luttes entre les blancs et les noirs.

pensées.

Au bruit des pas du visiteur nocturne, la divinité du lieu s'était redressée, et pleine d'effroi avait couru vers le châlir, pour s'envelopper dans la courtine de Tamie.

— Un homme chez moi... la nuit, disait-elle avec un effroi mêlé d'indignation et de courroux.

— O merveilleuse et incomparable beauté ! s'écria l'amoureux Gascon, qui s'était déjà jeté aux pieds de la dame ainsi entortillée. Daignez excuser, chez votre humble adorateur, la manière brusque avec laquelle il vient de s'introduire dans le sanctuaire de la beauté... Poursuivi par un affreux reître, il n'avait plus le choix.

— Que dit-il, murmura une voix. Voudrait-il m'insulter.

— Mais ne craignez rien, les Castaignac connaissent trop bien le respect.

— Le respect ! à la bonne heure.

— ... Qu'ils doivent à toutes les dames, et jamais ils ne prétendent profiter du hasard... ils ne veulent devoir leur bonheur d'être aimés qu'aux doux consentements de leur belle.

— Il a le langage courtois et tendre, se dit l'invisible personne, et ce doit être un jeune et beau cavalier.

Curieuse, elle se hasarda enfin à écarter un peu le rideau, et à montrer un bout de sa cornette blanche.

— Ah ! daignez ô divinité de cet endroit mystérieux, daignez montrer à votre humble cavalier ce visage séduisant qui l'a émérité toute la soirée...

Un combat au Soudan

Un télégramme du lieutenant-colonel Humbert commandant supérieur du Soudan français, reçu par l'administration des colonies, annonce que le lieutenant Huillard a été tué près de Souba, à 50 kilomètres au sud de Ségou, avec son interprète, par des révoltés Peuths et Bambaras.

Les tirailleurs de son escorte ont pu s'échapper. Le capitaine Briquelot, pensant que le lieutenant était seulement blessé, partit avec une centaine de combattants dont 34 cavaliers du Fama de Ségou.

Après avoir retrouvé le corps du lieutenant Huillard, il livra trois combats aux insurgés entre Souba et Baoreli et les dispersa.

Nous avons eu 5 tués indigènes et 22 blessés également indigènes.

Le capitaine Briquelot, le lieutenant Poitevin, l'enseigne de vaisseau Beffau, l'interprète Médoune ont été blessés, mais légèrement.

Les gens du Fama ont poursuivi les rebelles.

Le capitaine Briquelot est rentré à Ségou.

Les Victimes de la Dynamite

Une vive discussion s'est élevée dans la presse au sujet des soins qui ont été donnés par les médecins de l'Hôpital Saint-Louis aux deux victimes de la dynamite. On va jusqu'à dire que ces soins auraient été insuffisants, que les précautions les plus élémentaires auraient été négligées, que les pansements auraient été faits d'une façon plus que sommaire. L'accusation est grave.

M. le docteur Péan, chef du service de chirurgie à l'Hôpital Saint-Louis, y a répondu en ces termes :

« Je dois déclarer, tout d'abord, que, dès l'arrivée des blessés de l'attentat du boulevard Magenta, mes internes et moi nous avons dit que nous ne pouvions répondre de la vie de deux d'entre eux : MM. Véry et Hamonod.

» Dire que ces blessés n'ont pas reçu tous les soins désirables, c'est volontairement dénaturer la vérité. Non-seulement Hamonod et Véry ont eu à leur service mes deux internes, quatre infirmiers et deux sœurs de charité, mais encore l'administration les a fait placer dans le pavillon spécial réservé aux malades payants. Rien n'a été épargné pour eux.

» Mes internes sont attaqués comme moi, et cependant je ne saurais trop faire leur éloge. Depuis le soir de la catastrophe, ils n'ont pas quitté l'hôpital. Leur capacité et leur dévouement ne sauraient être discutés par personne.

» Pour ma part, je peux vous dire que j'ai re-

— Hé ! c'est le jeune Castaignac, qui au soupier regardait toujours de mon côté.

Et de plus en plus rassuré, on entr'ouvrait la courtine et l'on avançait la tête.

— Ce regard ineffable qui l'a bouleversé, cette chevelure dont les boucles ressemblent à des échevettes blanches.

La tête se replongea dans les plis de la tamise en murmurant :

— L'insolent !

La reine Marguerite pondrait ses cheveux, mais l'usage n'en était pas encore très répandu à cette époque.

— ... Blanches comme la neige, continua avec volubilité le Gascon. Hé ! quoi, vous me cachez ces charmes qui firent tant de malheureux à la cour...

— Las ! je m'en souviens, soupira-t-on.

La tête avec sa cornette reparut.

— Vous voulez donc que votre Castaignac meure à vos pieds, ô ma princesse adorable !

— Il me nomme sa princesse !... cela me rappelle la cour chevaleresque de François I^{er}... Vraiment ! il est charmant, ce jeune homme et puisqu'il a l'âme si passionnée...

La courtine s'agita, s'écarta lentement, et une longue figure sèche et plate, qui certes eût eu besoin du vertugadin de Margot, se montra en un roide et étroit fourreau, avec casaquin et follette qui ne dessinaient que les os. Un nez en bec-de-corbin, une peau ridée et une bouche édentée que prétendait cependant animer un sourire coquet firent relever vivement le conteur de fleurettes, qui recula de six pas au moins.

— Madame de Duras ! s'écria-t-il comme pé-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 26

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

XI

LES MÉSAVENTURES DU GASCON

— Permettez, mon bon, dit-il, que j'aie le coucou.

— On basse bas, répéta Gargantua avec un crescendo de basse-taille.

— Hé ! cadédis ! puisque je ne songe qu'à...

— On ne basse bas, fit pour la troisième fois l'imperturbable sentinelle, le bras toujours étendu, et en commençant à gronder comme le tonnerre.

— Mordious ! mon sang bout, murmura le rejeun des héros visigotus ; mais il faut de la prudence.

Donner ound hagel ! hurla le reître, che vous lis le vous retirer.

— Mais...

— Ah ! la main il me têmeche ! grommela Gargantua, et che... mais der Teufel ! che ne veux bas être bendu.

— Que n'as-tu à cette heure ton invincible co-

fusé d'aller opérer en province; samedi, je me suis rendu à sept heures du soir, à l'Hôpital Saint-Louis et que, négligeant ma clientèle, je ne suis rentré dîner chez moi qu'à dix heures. Je suis tenu au courant de la situation des victimes de l'explosion, après ma visite de chaque matin, d'abord par des lettres du directeur puis par les observations presque continuelles de ses élèves. Quel est le malade, quelque riche qu'il soit, qui pourrait être soigné de la sorte ?

Dr PÉAN.

Obsèques d'Hamonod

Les obsèques du malheureux Hamonod, victime de l'explosion du restaurant Véry, ont eu lieu hier lundi.

Au cimetière, le président du Conseil municipal de Paris a fait l'éloge du défunt.

Il a demandé que chacun conserve son sang-froid, car la police suffit pour faire disparaître une simple association de malfaiteurs.

L'anarchiste Pini retrouvé

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, a reçu du gouverneur de la Guyane, la dépêche suivante :

« Pini est enfermé aux Iles du Salut; il est malade à l'hôpital depuis le 14 mars. »

Ainsi donc sont réduits à néant tous les bruits qui ont circulé ces jours-ci. Pini n'est pas à Paris, il ne va pas comme on l'avait prétendu faire chaque jour le tour du lac du Bois-de-Boulogne. Il est bien loin de nous et très certainement il ignore encore les méfaits de Ravachol.

Attentat au ministère de la justice

Vendredi, à deux heures et demie, un individu vêtu d'une blouse bleue se présentait au ministère de la justice. Il demandait au concierge de le laisser passer pour parvenir jusqu'à M. le garde des sceaux.

M. le ministre n'y est pas, répondit le concierge.

— Très bien, je reviendrai, répartit l'homme à la blouse.

Il fit quelques pas en s'en allant. Tout d'un coup il se retourna brusquement, sortit un revolver de sa poche et en déchargea un coup sur le concierge, nommé Richet. Aussitôt l'agent de la sûreté nommé Fraysse, commis à la garde de la porte, se précipita au secours du concierge; l'agresseur le visa de son revolver, mais l'agent put éviter la balle.

L'individu a été arrêté et conduit au commissariat de police. L'homme en question est un nommé Charles-Alexandre Gaudinat. Il est âgé de cinquante-deux ans. C'est un homme de la campagne qui se prétend l'objet d'une injustice à la suite d'un procès qu'il a perdu et il a voulu attirer l'attention sur lui.

Le concierge Richet a été blessé à la poitrine. La balle a été extraite. L'état du blessé est assez grave.

CHRONIQUE LOCALE

Magistrature

M. Bussières, procureur de la République à Cahors, vient d'être appelé au poste important de substitut du procureur général à Alger.

C'est un avancement bien dû au magistrat dont

trifié. Mordious ! quelle chute.

— Sortez, sortez, monsieur, ou j'appelle, gronda la vieille comtesse, en se regorgeant subitement, pleine de colère et de dépit à la vue de l'effet qu'elle venait de produire sur le gérant.

— Hé ! oui, que je sors, et sans demander mon reste !... Capé dé dious ! j'aime mieux entendre beugler le reître que de vous déranger davantage.

A ces mots, il regagna la porte de l'appartement, tout aussi vite qu'il s'était précipité dans le boudoir de la vieille.

Gargantua attendait, et se mit à hurler de plus belle.

— Ah ! mordious, s'écria le Gascon, puisses-tu pour ta peine être condamné à madame de Duras !... Mais où te sauver, où me réfugier ?

En se démenant de nouveau dans l'anti-salle, il rencontra enfin une issue. Il crut d'abord que c'était la porte de sortie, qui devait être restée ouverte. Mais non : la rampe et les marches des escaliers s'offrirent à lui. Il monta.

C'était la baie avec le tournant, dont avait parlé d'Aubiach au roi comme se trouvant à côté de l'appartement de la comtesse de Duras, et qui conduisait au logis des filles et des pages, dans le donjon.

Le Gascon, toujours suivi de Gargantua, jurant et mugissant, gravit les degrés, traversa étages et paliers et finit par trouver un poutis ou petite porte, dont il tira le verrou.

Des roucoulements et des battements d'aile lui firent comprendre qu'il était dans le colombier, au-dessous de la plate-forme du donjon.

Les gallinacés, réveillés et effrayés par l'entrée

chacun apprécie l'érudition, la science juridique et qui, par la loyauté, la fermeté de son caractère en même temps que par le charme de son esprit, avait su se créer, pendant son trop court séjour à Cahors, les plus vives sympathies.

Election municipale de Cahors du 8 mai

Scrutin de ballottage

Votants : 2,282

MM. Cayla..... 1,206 voix (élu)
Ilbert..... 1,055 —

Les élections dans le département

Scrutin de ballottage

Catus. — Rosières Ludovic, Courtil Marcelin et Lagaspie Baptiste, républicains élus.

Gourdon. — Fayet, réactionnaire, élu.

Salviac. — Irague et Vidal, réactionnaires, élus.

Labastide-Murat (Section de Goudou). — Malaret et Périé, réactionnaires élus.

Martel. — Valadier, Malabiau, Laverdét, Maussac et Verdier, républicains, élus.

Souillac. — Darnal, républicain, élu.

Vayrac. — Parlange, Gay, Bequet et Chaval, républicains, élus.

Bagnac. — 9 républicains et 7 réactionnaires élus.

Puy-l'Évêque. — Delard, réactionnaire, Labiche et Pons, républicains, élus.

Livernon. — Roche et Malaret, républicains, élus.

Lacapelle-Marival. — Bedou Léopold, Coldefy, Recros, Lagarrigue, Delpech et Léonard, républicains, élus.

Lauzès. — Espéret, républicain, élu.

Castelfranc. — Liste républicaine élue.

Université

Par arrêté de M. le Recteur, en date du 5 mai courant, M. Durand, licencié ès-lettres, est nommé professeur de seconde au collège de Figeac, en remplacement de M. Bertal, décédé.

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 5 mai dernier, M^{lle} Marie-Clémentine Gary est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire à Souillac, pendant la durée du congé accordé à M^{me} Laborie, pour raisons de santé.

Banquet ouvrier

A l'occasion de l'inauguration de la Bourse du Travail de Cahors et de l'anniversaire de la fondation de la Fédération des Travailleurs de Cahors, cette société organise pour le dimanche soir, 5 juin prochain, un grand banquet à la Bourse, où sont conviés tous les ouvriers, les membres des chambres syndicales et les représentants de la presse.

La cotisation est fixée à 3 fr. On peut s'inscrire d'ores et déjà chez MM. Moreq, trésorier du Comité Central, ou chez M. Dupas, secrétaire. Les délégués du Comité Central recevront également les inscriptions.

Société de secours mutuels des instituteurs du département du Lot

Le Bureau de la société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices du Lot s'est réuni samedi 7 mai, dans une des salles de la

subite de l'intrus, firent un tapage assourdissant, dont le bruit se mêla aux beuglements de Gargantua, qui, à son tour, avait pénétré dans la mansarde transformé en pigeonier.

Mordious ! s'écria le cadet, je n'échapperai donc pas à ce diable.

— Tiaple ! der Teufel, hurlait toujours Gargantua.

— Ah ! cette fois je te défie de me suivre, dit le Gascon.

Il venait de découvrir une issue étroite. Il y glissa ses membres flûets, et bientôt se vit à la belle étoile, sur un balcon faisant saillie au-dessous d'un créneau du donjon.

— Hé ! milladious, viens-y donc, satané reître, avec ta grosse panse !

Gargantua cessa de beugler, et se dit encore fort tranquillement en s'asseyant devant le trou :

— La gonsigne, il n'édre de grier et de grier que dant qu'il se sauve... Et il ne peut plus se sauffer : ch'addendrai.

Cependant, si épaisses que fussent les murailles d'Usson, et si longues et profondes que fussent les galeries, les mugissements de Gargantua avaient fini par arriver aux oreilles de d'Aubiagné et des autres hôtes de la vieille forteresse. Tout le château fut bientôt debout; on accourut avec des torches.

Au moment où d'Aubiagné arrivait dans l'anti-salle de la reine, le Béarnais, en simple hauts-de-chausses, mis à la hâte, entrouvrait la porte, attiré aussi par le tumulte, et s'enquerrait de ce qui se passait.

— Mort-dieu ! s'écria hors de lui le calviniste

préfecture sous la présidence de M. l'inspecteur d'Académie.

Il a examiné plusieurs demandes de secours qui avaient été présentées par divers membres de la société.

Le total des secours accordés dans cette séance s'élève à la somme de 119 fr.

Le Bureau s'est occupé ensuite des propositions qui doivent être portées devant l'assemblée générale, et a réglé l'ordre du jour des affaires à soumettre à la décision de la réunion.

Conformément à la résolution prise l'année dernière par l'assemblée générale tenue à Figeac, la réunion aura lieu cette année à Gourdon.

La commission d'apurement a examiné les comptes présentés par le trésorier pour l'exercice 1891.

La situation financière de la société est excellente.

Le capital inaliénable, réservé pour servir des pensions de retraite, a été augmenté de près de 2,500 fr., somme bien supérieure à celle des exercices précédents.

Ce résultat a été obtenu grâce aux économies réalisées sur les frais de gestion.

Les instituteurs et les institutrices, qu'ils fassent partie ou non de la société de secours mutuels, seront invités à prendre part au Banquet que le Conseil d'administration organisera selon l'usage.

Concours de greffage de Cahors du 7 mai 1892

MM. Rey, président; Andurand-Rolland, vice-président; Drouhault, professeur d'agriculture; Laur, secrétaire, et Vincens, trésorier, formaient la commission.

MM. Arnaud, préfet, et Calès, secrétaire général, y assistaient.

Candidats inscrits 58
Ont pris part au concours 45

Chaque concurrent avait vingt plants à greffer en place et deux sur table.

Le premier a fini dans 15 minutes.

La durée moyenne du greffage a été de 35 minutes.

Les modes de greffages employés ont été les fentes pleine et anglaise. Les ligatures ont été faites au raphia, au bouchon et quelques-unes au plomb. La fente anglaise qui donne ordinairement d'excellentes soudures, a été pratiquée par la plupart des greffeurs.

En résumé, le concours a permis de constater des progrès très sensibles sur la manière d'opérer.

M. Calès a pris part à la vérification des greffes sur place et sur table.

Les greffeurs ont bien opéré, car les plants étaient en très bon état, malgré les gelées des jours derniers.

Nos félicitations à M. Pouzergues, chargé du service de la pépinière.

Ménagerie Pezon

On annonce comme très prochaine l'arrivée à Cahors de la ménagerie Pezon.

Langue russe

Le ministre de l'instruction publique vient d'introduire dans les lycées l'enseignement du russe.

Les cours de russe, purement facultatifs, commencent à partir de la sixième.

grondeur, à quoi ont servi mes précautions ? Pour arriver au cotillon ce diable à quatre passerait par le trou d'une aiguille... Ah ! Sire...

— Calme-toi, d'Aubigné ! répliqua Henri, La nuit est bonne.

— Pour vos plaisirs et damnées carouses ! Mais vous perdez la cause de la foi.

— Je la sauve, au contraire.

— Votre mie vous entraînera au camp des philistins.

— Je suis chez ma femme : tu n'as rien à dire.

— Morbleu ! si... Le résultat sera le même.

Henri prit d'Aubigné par le bras en souriant finement et, se penchant vers lui, murmura quelques mots.

— Ah ! fit le huguenot en tressaillant de joie.

— Et nous allons, dit le roi en terminant, rejoindre à Nérac mon fidèle et avisé conseiller Rosny... Vive Dieu ! il sera heureux... Or donc, compaign, ne fais plus le méchant et vas te coucher comme moi.

— Il faut auparavant que je sache qui tient ce bouledogue de reître que j'avais aposté.

— Hé ! quand il s'est réveillé, il aura pris mon cadet pour moi.

Riant comme un fou, le roi alla retrouver sa Margot.

Les pages du donjon étaient déjà devant le pigeonier, quand d'Aubigné y arriva avec les écuyers du château. Ils gausaient en vrais pages et faisaient gorges chaudes, en voyant le gros Gargantua assis tranquillement devant le trou, et en entendant le Gascon crier sur le balcon.

Mais le reître les regardait avec le plus grand

Gourdon

Nous lisons dans l'*Avenir Gourdonnais* :

Dimanche dernier, le suffrage universel s'est prononcé en faveur de la liste de M. le docteur Calmeille, dont 18 membres ont été élus.

5 seulement de la liste Linol ont été élus. Ce sont MM. Linol, Th. Cabanès, Maury François, Isidore et Gouloumès.

Nous n'avons pas besoin d'apprendre à nos lecteurs que la lutte a été ardente, comme dans bon nombre de cités voisines.

Un nouveau conseil va administrer la ville de Gourdon. Nous n'avons pas à juger le passé; nous jugerons l'avenir.

* * *

Le montage de la machine à vapeur qui doit fournir la force motrice à l'éclairage électrique de Gourdon, a été opéré ces jours-ci. Les essais, qui ont eu lieu jeudi soir à l'usine Taillade, ont donné les meilleurs résultats.

Incessamment on va commencer la pose des câbles et fils aériens.

Postes et télégraphes

Par arrêté de M. le directeur général des postes et télégraphes, M. Henri Gerbié, récemment nommé commis de première classe à Roanne (Loire) est nommé en la même qualité et au même grade à Sarlat (Dordogne).

Mariage

Nous apprenons le mariage à Saïda (Algérie) de notre compatriote, M. Antonin Bouygues, ancien rédacteur au ministère de l'instruction publique, chef du secrétariat de la résidence de France aux établissements de la Côte-d'Ivoire, avec Mlle Marguerite Boucherat, directrice de l'école normale de filles de Saïda.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le parricide des Garrigues

Fourastié, l'inculpé du parricide des Garrigues, a été transféré samedi soir, par le train de 3 heures, de la maison d'arrêt de Gourdon à la prison de Cahors, pour comparaître devant les assises du Lot.

Par le même train, la fille Bergongnoux d'Alvignac, accusée d'infanticide, a été également transférée à Cahors pour comparaître devant la cour d'assises.

Incendie

Le 27 avril dernier, un incendie a détruit une maison et une grange appartenant au sieur Barrière Etienne, propriétaire à Floirac. Pertes 9,020 fr. Assuré.

St-Denis-Catus

Un incendie dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré dans le débit de tabac tenu à St-Denis-Catus par M. Vielcazal.

L'incendie a détruit 9 kilogrammes de tabac et le comptoir. Ces pertes sont couvertes par une assurance.

Figeac

Les notaires de l'arrondissement se réunissent jeudi à l'hôtel-de-Ville. Le bureau est ainsi constitué :

Président : M. Laparra; syndic, M. Laroussille; rapporteur, M. Trémoulet; secrétaire, M. Austray; trésorier, M. Vidal; membres, MM. Trassy et Vaissière.

flégme, et ne se leva qu'à la vue de d'Aubigné.

— Ch'ave rien churé et grié dant qu'il se sauffait, mossié l'Aupigné !... Le roi, il se a gondent de moi.

— Morbleu ! je le crois bien, répondit le gentilhomme en riant. Mais tu ne mérites pas moins d'être pendu !

— Bendu !... Che ne gombrends bas.

Le reître écarquillait ses gros yeux fauves.

— Pour avoir dormi.

— Der Teufel ! c'est vrai... Bendu ! bendu ! Ah ! mein lieber gott !... Che ne tois mourir gue bendu, à moins gue.

— Pourquoi ?

— Ah ! c'est mon hérit histoire, ça... Bendu ! bendu !

Le pauvre Gargantua faisait une si pitoyable mine, que d'Aubigné en eut compassion.

— Allons ! tranquillisé-toi, tu échapperas encore cette fois : le roi te pardonne.

— Ah ! mossié l'Aupigné, dit le reître en lui prenant la main, che vous remercie... Menacez-moi de dutes les morts, ça m'édre égal : seulement pas d'édre bendu !

— Mais aussi pourquoi dormais-tu ?

— C'est le feu !

— Le veau.

— Ia ia... le feu. Che grois, der Teufel, gue ch'ave trop manché auchurd'hui.

— Et trop hu aussi.

— Il y avre si longdemp, mossié l'Aupigné, gue che n'ave eu mon gondent.

(A suivre.)

La Fête de charité de Figeac

Fête de charité. — Le beau temps, enfin arrivé, a favorisé cette brillante fête. Dans la matinée, les trains arrivant de toutes les directions, ont amené un nombre extraordinaire d'étrangers, attirés par un programme admirablement conçu. Les divers jeux annoncés ont été exécutés avec une ponctualité remarquable et suivis par un public très nombreux.

Le clou de la fête était évidemment la cavalcade qui devait s'organiser dans la cour de la gare.

Dès une heure, une foule innombrable garnissait les avenues du Chemin-de-Fer et Gambetta. Le défilé a commencé à deux heures, dans l'ordre suivant :

1° Quêteurs à pied et à cheval ; 2° bataillon scolaire en armes, tambours et clairons en tête ; 3° char de la musique (M. Destip, sous-chef) ; 4° noce bretonne, admirable scène villageoise qui a soulevé dans tout le parcours des applaudissements bien mérités ; 5° char des bébés ; 6° groupes à pied ; 7° char des Prévoyants français ; 8° char du commerce et de l'industrie ; 9° char de la chasse, groupes à cheval ; 10° deuxième char de la musique (M. Détraves, chef).

La cavalcade a parcouru tous les boulevards et rues de la ville et a fait son entrée à six heures dans l'enceinte de la place de la Raison où près de 10,000 personnes étaient entassées, à tel point que la circulation était presque impossible.

Après le brillant concert, donné par la musique, la dislocation a eu lieu.

Dans la soirée, les illuminations ont été très belles. Le feu d'artifice a admirablement réussi. La retraite aux flambeaux avait aussi attiré beaucoup de monde.

Dès 10 heures le bal de la halle aux grains était très animé.

On nous dit que le bal de la salle Saint-Fargeau a été très brillant.

Soufflac

L'homme d'équipe Besserve a trouvé à la porte des salles d'attente de la gare, une pièce en or, qu'il s'est empressé de remettre au chef de gare.

Crime mystérieux

Rodez, 7 mai.

Une dépêche de Saint-Rome de Cernon annonce l'assassinat de Mme Inquimbert, femme d'un sous-inspecteur d'enregistrement.

Voici quelques détails sur ce crime :

Mme Inquimbert, femme du sous-inspecteur de l'enregistrement de Millau, a été assassinée hier soir sur la route, à proximité de St-Rome-de-Tarn, au moment où elle revenait avec son mari d'une propriété qu'elle possédait dans les environs de cette localité.

Elle a reçu à bout portant à la tête la charge d'un revolver. La mort a été instantanée.

Le meurtrier est un parent de la victime. Il s'appelle Refrégier. Il a été maire de St-Rome-de-Tarn. La gendarmerie vient de l'arrêter.

Les maladies contagieuses des animaux

Le ministre de l'agriculture vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur donner des instructions détaillées au sujet des enquêtes à poursuivre sur l'origine d'une maladie contagieuse parmi les animaux.

Actuellement, les vétérinaires du service départemental des épizooties sont tenus, chaque fois qu'ils constatent l'apparition d'une maladie contagieuse, d'envoyer au préfet un rapport indiquant les mesures qu'ils ont conseillé de prendre et faisant connaître les résultats de l'enquête à laquelle ils ont dû procéder sur l'origine de la maladie. Trop souvent ces prescriptions, relatives à la recherche de l'origine de la maladie, ne sont pas mises à exécution, ou les recherches sont faites d'une façon absolument insuffisante.

M. Develle veut que l'enquête porte sur la provenance de tous les animaux de l'étable ou de l'exploitation atteinte, sur la date de leur arrivée sur le nom et le domicile du marchand qui les a vendus, sur les personnes qui ont antérieurement détenu l'animal malade ou les animaux suspects, sur les occasions de contact, etc.

Les préfets sont invités à faire en ce sens des recommandations très fermes aux vétérinaires. Si les rapports des vétérinaires sont insuffisamment explicites, les préfets devront toujours faire procéder à un complément d'enquête par la gendarmerie.

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

(Suite)

Le terreau

Je ne laisse rien perdre, je tire parti de tout. Dans ce trou, à l'entrée de l'hiver, j'entasse les feuilles des pruniers, des poiriers, de la mousse, des herbes, des débris de légumes dont la décomposition au bout de deux ans me donne une terre douce, très noire, le terreau, excellent engrais, grâce auquel j'ai de si beaux produits.

Culture des plantes

Le plus petit coin de terre a sa destination. Ce sera un vrai plaisir pour moi de vous parler des soins à donner à chaque plante et surtout de penser qu'à l'avenir les mamans ne manqueront pas de légumes !

Comme les agriculteurs, nous avons nos outils, moins gros, il est vrai, car ici tout se fait à bras d'homme. Je vais vous les montrer ; ils sont simples et peu coûteux.

Comptons : le hoyau, la bêche, la pelle, la brouette, le cordeau, la binette, la serfouette, le râteau, l'arrosoir, des paillasons, la hachette, la scie, le sécateur, le greffoir.

Disons d'abord qu'il ne faut jamais semer que des graines arrivées à parfaite maturité et possédant toutes les facultés germinatives.

Pour éviter de la jalousie, nous procéderons par lettre alphabétique.

L'AIL

La culture de l'ail est assez connue pour nous dispenser d'en faire une longue description. Tous les terrains remués profondément et fumés à l'avance lui conviennent pourvu qu'ils ne soient pas humides, ces derniers lui donnent une maladie connue sous le nom de *graisse*.

L'ail se multiplie par ses gousses qui, pour être bonnes ne doivent pas se séparer d'elles-mêmes.

Nous le plantons de 15 à 20 centimètres de distance et de 5 à 6 de profondeur, à partir d'octobre jusqu'à fin mars.

Pour faire refluer la sève dans les bulbes, au commencement de juin, nous lions la tige avec les fanes ou feuilles. Lorsque celles-ci sont devenues jaunes, sèches, nous arrachons l'ail que nous conservons dans un endroit sec.

Au risque de nous faire traiter de *lunetier*, nous allons vous faire part de nos observations.

Naturellement plus une tête a de gousses moins elles valent ; nous les avons toujours grosses en les plantant au dernier quartier de lune. L'ail fait le jour de la pleine lune de mars n'a jamais qu'une seule gousse.

L'Instituteur. — L'ail est un stimulant précieux pour les estomacs qui digèrent difficilement ; comme assaisonnement, il entre dans la plupart de nos sauces.

Les enfants tourmentés par les vers intestinaux se trouvent bien de manger quelques gousses de temps en temps. Ordinairement ils aiment les croutes de pain frottées d'ail, *lo fréto*.

Chez les Romains, on prétendait que l'ail avait la vertu d'éloigner les maléfices, les sorts auxquels, à la honte des habitants des campagnes, quelques paysans croient encore.

LA CAROTTE

La carotte est à la fois une plante potagère et fourragère importante ; elle aime les terrains légers, sablonneux et substantiels. Les fumiers récents occasionnent les bifurcations dans ses racines ; aussi nous plaçons toujours les engrais au commencement de l'hiver pour qu'ils soient bien consommés. Les crottins de brebis lui conviennent parfaitement.

Les variétés recherchées pour la cuisine sont la rouge longue et la rouge courte surtout. Les espèces fourragères blanches à collet vert sont cultivées dans les champs ; elles conviennent à tous les animaux domestiques.

Pour avoir toujours des carottes tendres nous en semons tout l'été, à partir de février ; comme les graines sont très fines, nous les recouvrons simplement au râteau. Les semis en ligne facilitent les sarclages et les éclaircies nécessaires.

Quand nous commençons à la cueillir pour la consommation, nous prenons aux places les plus épaisses pour espacer les pieds qui restent. Au moment des grands froids nous les protégeons contre la gelée en les couvrant de paille. Arrachées, elles se conservent bien à la cave dans le sable ou dans une fosse, rangées par lits séparés avec de la paille et recouvertes des terres de la fouille.

En montant, les carottes deviennent dures, coriaces et ne valent plus rien.

Seule, la tige principale des carottes qu'on doit transplanter en mars, donne une bonne graine ; aussi nous enlevons toutes les pousses médiocres et tardives. La graine est bonne à semer pendant deux ans, elle s'abatardit en vieillissant.

(A suivre.)

J. MEULET, Instituteur public à Carluccet.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

DERNIÈRE LOCALE

Protestation

On nous prie d'insérer :

Cahors, le 9 mai 1892.

Monsieur le rédacteur,

Le 30 avril, veille des élections, parut une circulaire, reproduite par certain journal, où la Fédération des Travailleurs de Cahors était violemment prise à partie par un *radical-socialiste*, qui lui reprochait notamment de s'être jetée dans la mêlée électorale et d'avoir exclu tels ou tels candidats.

Il est de notre devoir de protester hautement contre cette accusation : La Fédération des Travailleurs de Cahors ne s'est jamais mêlée de politique et n'a exclu aucun candidat aux élections, auxquelles elle est totalement restée étrangère. En voici les preuves :

1° A toutes les réunions électorales d'ouvriers, le Bureau n'a jamais été celui du Comité Central, et dans la dernière il comprenait un non fédéré et un non syndiqué.

2° Les candidats ouvriers ont été priés, bien qu'ils fussent dans leur droit, de ne pas prendre les titres qu'ils avaient soit au Syndicat soit au Comité Central.

3° Enfin, nous n'avons pas voulu protester plus tôt pour ne pas laisser croire à une manœuvre en faveur de tel ou tel des deux candidats d'hier.

Voilà comment la Fédération s'est occupée de politique.

Quant à nos revendications, nous ne laissons à personne le soin de les prendre en main, ne voulant être tenus en laisse par personne, pas plus que personne ne nous guide, notre devise étant : *l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes*.

Pour ce qui est de *tripotages*, nous ne savons s'il en existe ailleurs, mais chez nous, ce n'est pas, car nous agissons au grand jour.

Nous ne récriminons pas ; il nous suffit de faire savoir à chacun que la Fédération n'est pas sortie de son rôle et nous sommes certains de n'être démentis par aucun de nos camarades du Comité Central.

Agréez, Monsieur le rédacteur, nos meilleures salutations.

Pour le Comité Central :

Le Bureau.

Société des Sauveteurs du Lot

Parmi les Sociétés qui rendent des services à notre ville, il en est une, celle des *Sauveteurs du Lot*, dont on ne saurait méconnaître l'incontestable utilité.

C'est en effet à cette Société qu'est due l'initiative de ces leçons d'escrime, de boxe, de bâton, de gymnastique, de mouvements d'armes qui sont donnés aux enfants de notre ville.

En ce moment, et en prévision d'un concours de gymnastique qui doit avoir lieu à Cahors, le mois prochain, à l'occasion des fêtes d'inauguration du monument Clément Marot, tous les jeunes pupilles des Sauveteurs du Lot, s'entraînent sous la direction de leurs maîtres dévoués, MM. Dozières, Delpérier et Oulières.

Nous venons d'assister à ces exercices, qui présentent le plus vif intérêt et ont pour effet de développer la vigueur et la souplesse des enfants, qui seront demain des citoyens et des soldats.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que tous les pères de famille n'envoient pas leurs enfants aux cours organisés par la Société des Sauveteurs du Lot.

Dernières nouvelles

Obsèques d'Hamonod

Voici les passages les plus émouvants du discours prononcé par M. Sauton, président du conseil municipal.

Messieurs,

En accordant cette sépulture au malheureux Hamonod, le conseil municipal a voulu marquer son unanime réprobation contre les attentats dont Paris, comme quelques autres villes, vient d'être le théâtre.

Hamonod n'avait joué aucun rôle dans l'arrestation de l'assassin qui se targuait de jeter à lui seul l'effroi dans notre cité et cependant, le voilà devant nous inerte, sans vie, enlevé à l'affection des siens...

Il fallait terroriser le jury ; c'est un pauvre ouvrier typographe qui a servi de victime expiatoire.

Ce début marque bien, messieurs, ce que peuvent les repris de justice qui prétendent s'ériger eux-mêmes en justiciers.

Des crimes, ils en ont commis ; peut-être chercheront-ils à en commettre d'autres, mais leurs attaques contre la société seront vaines. Le caractère de la lutte qu'ils essayent d'entreprendre est lâche ; il répugne à la masse de notre population, si profondément honnête et courageuse.

Ravachol et son émule ne feront pas école. Le sentiment général de flétrissure qui s'est élevé à l'annonce de leurs crimes témoigne de leur isolement et, à notre époque, les individualités sont impuissantes, même pour le mal... L'assassinat et les crimes de droit commun passibles de la cour d'assises, voilà leur seul domaine.

La mort du citoyen Hamonod, victime innocente de l'un de ces malfaiteurs, en est un triste exemple et le conseil municipal de Paris a tenu à en perpétuer le souvenir...

Au nom du conseil municipal de Paris, je salue en Hamonod, l'ouvrier, le modeste travailleur, qu'une mort affreuse et imméritée enlève à l'affection des siens et à la société.

Mort de Véry

Véry, la victime de l'explosion du Boulevard Magenta, est mort lundi vers minuit et demi, ayant à ses côtés sa femme, qui a dû être emportée, à moitié folle, dans une salle voisine.

Les obsèques seront faites au frais de l'Etat.

L'interne Camescasse a écrit au directeur de l'Assistance publique, pour protester contre les allégations dont il a été l'objet relativement aux soins donnés à Véry.

Il les réfute scientifiquement.

L'anarchiste Mathieu

La police de Barcelone fait des recherches actives pour découvrir l'anarchiste français Mathieu que l'on croit caché aux environs de la ville sous un déguisement de mendiant.

Au Dahomey

Paris, 9 mai.

On télégraphie de Porto-Novo, 8 mai, quatre heures (via Eastern), au *Temps* :

Behanzin, effrayé par le vote de la Chambre et par nos préparatifs, comme aussi par la mauvaise qualité des fusils et munitions qui lui ont été vendus par les Allemands, essaie, pour gagner du temps, afin de pouvoir recevoir une nouvelle commande de fusils, de nous convaincre de ses intentions pacifiques. Il a écrit hier une lettre au gouverneur et aux négociants de Porto-Novo et de Kotonou, disant qu'il n'a pas d'intentions hostiles, puisqu'il n'a pas attaqué Porto-Novo et Kotonou.

Grâce à l'arrivée des renforts venus le 3 mai, Porto-Novo peut résister aux troupes du Dahomey. La factorerie Regis est bien fortifiée. Elle est occupée par soixante-dix tirailleurs et est imprenable.

Le cardinal Lavigerie

Le cardinal Lavigerie est gravement malade à Alger.

Constantinople

Merjan et Cristo, assassins de Voulkouvitch, ont été condamnés à mort.

Crise italienne

On assure que le roi a conféré, dans la matinée de lundi, à M. Giolotti, le mandat de former un cabinet.

- M. Giolotti, prendrait l'intérieur.
- M. Blanc, les affaires étrangères.
- M. Marselli, la guerre.
- M. Morin, la marine.
- M. Sonnino, le trésor.
- M. Ellena, les finances.

Naufrage

Des avis de Valparaiso, annoncent que le vapeur français *le Chili* a fait naufrage. Les voyageurs ont été sauvés.

l'INSTITUT des BÉGAIES de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le

Bégaïement

ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION

le 30 Mai.

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

BULLETIN FINANCIER

du 9 Mai 1892

La semaine débute brillamment. La hausse fait de nouveaux progrès sur nos rentes et en général sur toutes les valeurs. On achète et surtout on rachète de nos rentes. Les places allemandes sont un peu lourdes, mais notre marché n'en est pas influencé.

Le 3/0/0 est à 97.57 1/2, le nouveau à 97.72 1/2. La hausse s'accroît sur nos sociétés de crédit. Le Foncier s'avance à 1212.50. La Banque de Paris finit à 645. Le Crédit Lyonnais reste à 785.

On nous annonce qu'un comité de protestation se forme contre l'appel de fonds de 250 fr. fait par les liquidateurs de la société de dépôts et de comptes courants. Demain a lieu une réunion préparatoire du *Gaulois*.

Le Suez est faible. Grande animation sur le marché des fonds étrangers. L'Italien est à 90.25. On est absolument persuadé qu'on va arriver à une politique de séries économiques.

L'Extérieure gagne près de deux points à 71 15/16. On dit que les négociations relatives au traité de commerce sont sur le point d'aboutir.

Le Portugais est à 28 1/16 après 25 1/16. Les bruits les plus divers circulent, mais il n'y a rien de précis au sujet de l'emprunt.

Les fonds ottomans sont plus fermes. En Banque, la part de Soufres Romains est à 200. Les valeurs de cuivre remontent. La Morena est à 120. C'est une hausse de 20 depuis son introduction sur le marché.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION
AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains de mer, réduits de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au Tarif G. V. n° 6 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires comportant les réductions prévues par le Tarif G. V. n° 2, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

BAINS de MER de L'OCEAN

Billets Aller et Retour à Prix Réduits
Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), St-Gildas-de-Ruiz, Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper

(Bénodet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et 30 % en 3^e classe.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement :
Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la « Compagnie de la Basse-Loire ».

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

AUDOUARD

Ex-Professeur de
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES
A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{ème} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire
FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Bibliographie

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 43, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La Physique populaire, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La Physique populaire est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'Énergie lumineuse, l'Énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la Physique populaire.

La Physique populaire est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS
ET CONTREFAÇONS.

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau

adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

MALADIES DE LA PEAU

Les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LÉPINE, Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry, sont, d'après le Dr CAZENAVE, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau : Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres, etc.

Dépôt Général à PARIS : Ph^o FOURNIER, 56, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
Vente en Gros : Labélongue, 99, rue d'Aboukir, Paris
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, D^r Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 30
Mercuès.	6 ^h 54	1 ^h 4	6 ^h 53
Arrêt Douelle	6 ^h 58	»	6 ^h 57
Parnac.	7 ^h 5	1 ^h 15	7 ^h 4
Luzoch.	7 ^h 11	1 ^h 22	7 ^h 11
Castelfranc.	7 ^h 25	1 ^h 35	7 ^h 25
Arr ^t Prayssac	7 ^h 28	1 ^h 38	7 ^h 28
Puy-l'Évêque.	7 ^h 36	1 ^h 46	7 ^h 34
Duravel.	7 ^h 43	1 ^h 54	7 ^h 41
Sotrac-Touzac	7 ^h 51	2 ^h 2	7 ^h 49
Fumel.	8 ^h »	2 ^h 13	7 ^h 58
LIBOS. — A.	8 ^h 6	2 ^h 19	8 ^h 4
BORDEAUX.	3 ^h 51	8 ^h 11	4 ^h 45
PARIS. — Ar.	11 ^h 37	4 ^h 37	10 ^h 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	5 ^h 50	12 ^h 50	7 ^h 45
— Expres.	7 ^h 40	»	12 ^h 45
BORDEAUX.	»	6 ^h 10	3 ^h 34
LIBOS. — D.	8 ^h 55	3 ^h 30	9 ^h 5
Fumel.	8 ^h 41	3 ^h 28	9 ^h 11
Sotrac-Touzac	8 ^h 34	3 ^h 20	9 ^h 21
Duravel.	8 ^h 26	3 ^h 12	9 ^h 28
Puy-l'Évêque.	8 ^h 18	3 ^h 4	9 ^h 35
Arr ^t Prayssac	8 ^h 11	3 ^h »	9 ^h 42
Castelfranc.	8 ^h 3	2 ^h 52	9 ^h 48
Luzoch.	8 ^h »	2 ^h 44	9 ^h 58
Parnac.	8 ^h »	2 ^h 36	10 ^h 6
Arrêt Douelle	8 ^h »	2 ^h 28	10 ^h 11
Mercuès.	8 ^h »	2 ^h 20	10 ^h 16
CAHORS. — A.	8 ^h »	2 ^h 12	10 ^h 22

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 ^h 54	11 ^h 41	5 ^h 32
Arcambal.	8 ^h 4	12 ^h 4	5 ^h 42
Vers.	8 ^h 12	12 ^h 31	5 ^h 50
Saint-Géry.	8 ^h 20	12 ^h 38	5 ^h 57
Conduché.	8 ^h 32	1 ^h 5	6 ^h 9
St-Cirq, halte.	8 ^h 38	1 ^h 14	6 ^h 15
St-Martin-Lab.	8 ^h 48	1 ^h 35	6 ^h 21
Calvignac, hal.	8 ^h 55	1 ^h 44	6 ^h 31
Cajarc.	9 ^h 8	2 ^h 10	6 ^h 44
Montbrun, hal.	9 ^h 18	2 ^h 24	6 ^h 57
Tolrac.	9 ^h 27	2 ^h 45	7 ^h 5
Lamadeleine.	9 ^h 39	3 ^h 10	7 ^h 13
CAPDENAC. A.	9 ^h 51	3 ^h 28	7 ^h 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 ^h 47	11 ^h 30	5 ^h 22
Lamadeleine.	7 ^h 59	11 ^h 54	5 ^h 34
Tolrac.	8 ^h 10	1 ^h 7	5 ^h 46
Montbrun, hal.	8 ^h 18	1 ^h 15	5 ^h 54
Cajarc.	8 ^h 30	1 ^h 27	6 ^h 6
Calvignac, hal.	8 ^h 40	1 ^h 36	6 ^h 15
St-Martin-Lab.	8 ^h 49	1 ^h 45	6 ^h 25
St-Cirq, halte.	8 ^h 57	1 ^h 53	6 ^h 33
Conduché.	9 ^h 3	1 ^h 59	6 ^h 39
Saint-Géry.	9 ^h 18	2 ^h 22	6 ^h 53
Vers.	9 ^h 28	2 ^h 35	6 ^h 58
Arcambal.	9 ^h 51	2 ^h 56	7 ^h 6
Cabessut, halte.	9 ^h 44	3 ^h 10	7 ^h 16
CAHORS. — A.	9 ^h 49	3 ^h 20	7 ^h 24

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CARTES DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les Libraires.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

A LOUER UN APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE Composé de 9 pièces Maison LUTZY, aux Hortes

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Etablissement Hydrothérapique

DES ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.